

Formateur en activités physiques professionnelles

RNCP5528 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	344, 335, 333
Code(s) ROME	K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	13/10/2012

Certificateur(s)

Ministère de l'Intérieur - Direction Générale de la Police Nationale

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Animateur en Activités Physiques et Professionnelles de la Police Nationale a pour missions principales de :

I/ Concevoir, animer et évaluer des contenus de formation dans le domaine des activités physiques professionnelles (A.P.P) au profit des policiers de tous grades tant en formation initiale que continue.

Conception

- Elaborer une progression pédagogique prenant en compte les objectifs à atteindre et le public à former
- Rédiger des contenus de formation

Animation

Former, en formation initiale et en formation continue, les élèves et fonctionnaires de police :

- A l'emploi des armes en dotation dans la police nationale
- Aux gestes et techniques professionnels en intervention
- Aux techniques de défense en intervention
- Au développement des qualités physiques
- A la gestion du stress
- Au secourisme
- Aux risques nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques

Evaluation

- Evaluer l'apprenant en formation
 - Evaluer l'efficacité de la formation par rapport aux besoins exprimés ou identifiés
 - Participer en qualité de membre du jury, aux concours, examens professionnels et sélections de la police nationale
- II/ Assurer un rôle d'expert-conseiller technique et pédagogique auprès des différents services dont il dépend ou lors de jury de sélection ou de concours.
- Conseiller le chef de service ou le chef de structure dans le domaine des activités physiques et professionnelles
 - Identifier les erreurs (ou problèmes) et y apporter des corrections (ou solutions)
 - Procéder à des retours d'expériences individuels ou collectifs consécutifs à des interventions
- III/ Gérer administrativement l'ensemble des moyens humains et matériels ainsi que les actions de formation dans le domaine des A.P.P
- Organiser et planifier les actions de formation et les séances d'entraînement réglementaire
 - Recenser les personnels à former ou formés, les actions de formation en vue d'établir un bilan annuel
 - Recenser les moyens humains, pédagogiques et matériels disponibles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées

I/ MISSION CONCEPTION, ANIMATION ET EVALUATION

Conception

- Connaître la progression pédagogique propre à chaque activité physique et professionnelle
- Savoir formaliser des contenus techniques dans une fiche de séquence ou de cours

Animation

- Connaître les textes législatifs et réglementaires régissant le domaine des activités physiques et professionnelles, les principales notions de communication, gestion des conflits, analyse d'une situation, gestion du stress..., les principes généraux de l'entraînement physique, les bases de la pédagogie
- Maîtriser et savoir transmettre les techniques et gestes professionnels utilisés dans la police (manipulation des armes, techniques d'intervention, techniques de défense, secours aux victimes)
- Maîtriser les différentes techniques pédagogiques (démonstration, simulation,...)
- Maîtriser les nouvelles technologies d'information et de communication en tant qu'outils pédagogiques

Evaluation

- Mettre en œuvre les différentes méthodes d'évaluation (diagnostic, formative, certificative, différée) et de bilan de formation
- Savoir utiliser les grilles et les outils d'évaluation
- Adapter les critères d'évaluation aux pré-requis techniques, tactiques, juridiques et relationnels

II/ MISSION D'EXPERTISE-CONSEIL

- Savoir présenter et argumenter un projet de formation à un chef de service ou de structure
- Savoir utiliser les outils de communication les plus adaptés à l'interlocuteur
- Maîtriser les techniques de retour d'expérience

III/ MISSION DE GESTION ADMINISTRATIVE

- Adapter les calendriers de formations aux contraintes des services opérationnels et aux personnels ciblés
- Maîtriser les nouvelles technologies d'information et de communication comme outils de gestion
- Mettre en pratique les techniques de rédaction administrative
- Mettre en œuvre des éléments de gestion du personnel et du budget selon les règles administratives

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les animateurs en activités physiques et professionnelles exercent au sein des écoles de police, dans les structures de formation ainsi qu'au sein des services actifs de la Police Nationale

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Formateur en activités physiques et professionnelles Animateur en activités physiques et professionnelles

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Arrêté PN/DPFP/N°4310 du 10 septembre 1990 fixant les conditions de la formation et de la délivrance des diplômes en activités physiques et professionnelles dans la police nationale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 535
Jugés difficiles à recruter	59 %

Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le chef du bureau des activités physiques et professionnelles Le chef du centre national de tir

Le chef du centre national d'éducation physique et sportive

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 13/10/2012

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION DE LA FORMATION

27, COURS DES PETITES ECURIES-77185 LOGNES

<http://www.interieur.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5528/>